

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES,  
DE L'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)

Résumé

En vertu du règlement IPPF E.1.b), le Comité des finances, de l'audit et des risques (C-FAR) s'est réuni les 30 septembre 2020, 15 octobre 2020 et 28 octobre 2020. Le comité a assuré la supervision et la direction politique concernant les domaines clés suivants :

• **A examiné et a pris note des éléments suivants :**

- Les mesures prises par la direction en ce qui concerne la couverture des risques de change.
- Les vérifications raisonnables étendues entreprises par la Banque Barclays.
- Les comptes de gestion, y compris les risques et opportunités pour le trimestre clos le 30 juin 2020 et pour les huit mois se terminant le 31 août 2020.
- Les actions et les mesures prises par rapport au bureau régional de l'hémisphère occidental et quelques-unes des associations membres dans la région de l'hémisphère occidental.
- Les mesures prises contre les recommandations présentées dans le rapport de vérifications judiciaires.
- Tous les incidents ouverts, relatifs à la fraude et/ou la sauvegarde dans le registre des incidents au 31 Août 2020.
- Le rapport sur les mesures prises à l'issue de l'examen financier du bureau régional du monde arabe.
- L'historique de la mise en œuvre de NetSuite, le résultat de l'examen de la suite et l'état des mesures prises.
- Les mesures prises sur les stratégies d'atténuation de l'an dernier par rapport à tous les risques identifiés inscrits au registre des risques pour 2019/20.
- Les mesures prises par les auditeurs internes.
- Le registre de paiement spécial. pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2020 pour les bureaux régionaux et du 1er janvier au 30 septembre pour Londres.
- Lettre reçue de la Commission des organismes de bienfaisance, Royaume-Uni sur la divulgation et réponses concernant les salaires et avantages des administrateurs.

Action requise

Le Conseil d'administration

- i) doit **annoter** le rapport du président du C-FAR.
- ii) **examiner et approuver** les recommandations du C-FAR au conseil d'administration pour  
:
  - a. *la réaffectation de 575 975 \$ US, précédemment alloués au BRHO pour la période de septembre à décembre 2020, du noyau sans restriction, vers un « **fonds de transition** » qui sera utilisé pour couvrir la séparation des coûts entre le BRHO et les*

*AM et la mise en place de ou des nouveaux bureaux auxiliaires dans les Amériques et les Caraïbes.*

- b. *À titre exceptionnel, en veillant à ce que cela ne crée pas de précédent, mettre en place un fonds désigné de 500 000 USD à partir des réserves générales pour permettre la transition des prêts existants du BRHO vers les AM qui restent avec l'IPPF du BRHO à l'IPPF, à des conditions similaires à celles prévues par le BRHO.*
- iii) Considérer et approuver les recommandations du C-FAR au Conseil d'administration pour approuver les amendements aux allocations globales aux volets un et deux, comme présenté ci-dessous :

Allocation	Montant (USD)	Montant (USD)
<b>Volet 1</b>		<b>54 484 075</b>
Allocation du Secrétariat	20 213 781	
Allocation des Associations Membres	34 028 316	
Associations membres dans le Pacifique	641 978	
Association Membre / PP avec les programmes des donateurs	600 000	
<b>Volet 2</b>		<b>3 843 029</b>
Consortium de dons (une subvention dirigée par MA / PP)	2 543 029	
soutien de base aux centres de plans commerciaux	260 000	
Provision d'un cofinancement pour les AM	500 000	
Subvention régionale rapide (calculée à 3x30 000 par BR)	540 000	

- iv) **examiner et approuver** les recommandations du C-FAR au conseil d'administration pour
- a. Allouer 5% pour les « bons d'investissement » (1 701 415 USD) en dehors de l'allocation du volet 1 aux AM et
- b. les allocations révisées du volet 1 aux régions (pour les AM) comme ci-dessous :

RÉGION	Total en dollars des États-Unis 2020	Total en dollars des États-Unis 2021	Allocation IPF révisée Associations membres 2021	
			Bons d'investissement	IPF par région
Afrique	16 327 182	15 610 929		14 830 382
Monde Arabe	3 669 030	3 508 074		3 332 670
ESEAOR	3 485 579	3 332 670		3 166 037
Europe	1 467 613	1 403 230	1701,416	1 333 068
Asie du Sud	5 870 448	5 612 918		5 332 272
Région de l'hémisphère Occidentale	5 870 448	5 612 918		4 332 471
<b>TOTAL</b>	<b>36 690 300</b>	<b>35 080 739</b>	<b>1 701 416</b>	<b>32,326,900</b>

- v) **examiner et approuver** les recommandations du C-FAR au conseil d'administration, un budget total de 1,9 million USD pour couvrir les paiements des régimes de retraite à prestations définies, prévus par la loi à couvrir avec :
- a. a) les gains sur le change (1 M USD) garantis par la couverture et
- b. Les prélèvements sur les Réserves Générales (0,9M USD)

- vi) **examiner et approuver** les recommandations du C-FAR au Conseil d'administration, le budget du Secrétariat unifié pour 2021, tel que présenté dans les tableaux ci-dessous.

Source de financement	Sans restriction	Projet restreint	Prélèvement sur les fonds	Total (USD)
Revenu de subvention (y compris les frais et éléments remboursables WISH) et rabatement	56 941 861	79 488 275	6 535 333	142 965 469
Revenus de donation	300 000	0	0	300 000
Revenus de matières premières	200 000	0	0	200 000
Revenu des investissements	40 000	0	0	40 000
Récupération des frais généraux	3 902 363	0	0	3 902 363
Intérêts bancaires	160 000	0	0	160 000
<b>Total des revenus</b>	<b>61,544,224</b>	<b>79,488,275</b>	<b>6,535,333</b>	<b>147,567,832</b>
Subventions en espèces aux AM et partenaires (y compris les frais et éléments remboursables WISH)	40 324 080	63 597 308	3 026 474	106 947 862
Salaires et avantages sociaux des membres du personnel	12 951 831	7 723 405	199 617	20 874 852
Autres dépenses	3 026 134	460 899	2 470 252	5 957 286
Couverture des frais généraux	0	4 276 019	48 494	4 324 513
Honoraires professionnels	918 857	1 936 948	596 537	3 452 342
Voyage et transports	675 937	1 866 154	10 000	2 552 091
Conférences et réunions	1 005 883	637 029	3 000	1 645 912
Licences des logiciels	433 538	40 448	135 244	609 230
Location de bureaux, services, fournitures, services publics et frais	908 692	191 202	0	1 099 894
Médias, publications et abonnements	160 264	356 042	0	516 306
Honoraires d'audit	347 351	95 692	45 716	488 759
Coût des produits vendus	170 500	84 056	0	254 556
Charges pour les téléphones et l'accès internet	188 792	12 575	0	201 367
Assurances	198 335	0	0	198 335
Réparation et entretien des bâtiments	163 152	1 056	0	164 208
Charges financières/bancaires	50 916	939	0	51 854
Matériel et fournitures	12 999	24 355	0	37 354
Frais d'abonnements	6 964	6 709	0	13 673
<b>Total des dépenses</b>	<b>61,544,225</b>	<b>81,310,836</b>	<b>6,535,334</b>	<b>149,390,394</b>
<b>Excédent / Déficit</b>	<b>-</b>	<b>-1 822 561</b>	<b>-</b>	<b>-1 822 561</b>

Les dépenses totales pour le budget **du secrétariat** ventilées par fonds sans restriction, réservés et affectés pour l'année 2021 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Source de financement	Bureau pour la région Afrique	AWRO	EN	ESEAOR	RAS	Amériques et Caraïbes	Londres	Total*
Sans restriction	4 502 607	1 273 028	1 521 615	1 176 895	1 030 684	1 245 430	9 463 435	20 213 694
Avec restrictions	1 780 292	83 282	1 286 985	2 210 539	99 910	0	9 287 514	14 748 521
Non réservé - réservé	438 212	0	236 973	0	0	0	2 940 015	3 615 200
<b>Total des revenus</b>	<b>6,721,111</b>	<b>1,356,310</b>	<b>3,045,573</b>	<b>3,387,434</b>	<b>1,130,594</b>	<b>1,245,430</b>	<b>21,690,964</b>	<b>38,577,415</b>

\* Hors recouvrements généraux, le cas échéant.

Les dépenses globales en termes de **subventions payables aux partenaires et AM** prévues au budget pour l'année 2021, ventilés par fonds sans restriction, restreints et réservés sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Source de financement	Bureau pour la région Afrique	AWRO	EN	ESEAOR	RAS	Amériques et Caraïbes	Londres	Total
Sans restriction	0	0	0	0	0	0	41 330 530	41 330 530
Revenu restreint	398 722	0	2 210 919	2 587 978	0	0	63 597 308	68 794 927
Désigné	0	0	0	0	0	0	3 026 474	3 026 474
<b>Total des revenus</b>	<b>398,722</b>	<b>0</b>	<b>2,210,919</b>	<b>2,587,978</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>107,954,312</b>	<b>113,151,931</b>

- vii) **examiner et approuver** les recommandations du C-FAR au conseil d'administration pour le registre des risques de l'IPPF pour 2020-2021.
- viii) **examiner et approuver** les recommandations du C-FAR au conseil d'administration
  - a. le plan et frais d'audit pour 2020 **d'une valeur de 161 700 £** et
  - b. délégation de pouvoirs au président du C-FAR pour signer la lettre d'engagement de Deloitte LLP.
- ix) **examiner et approuver** la recommandation du C-FAR au Conseil d'administration, la formule de financement d'allocation du financement du volet 1 aux associations membres, à mettre en œuvre à compter du 1er janvier 2022.

**COMITÉ DES FINANCES, DE L'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)**

<u>Vendredi 30 septembre 2020</u> <u>14h00 (heure du Royaume-Uni)</u>	<u>Jeudi 15 octobre 2020</u> <u>14h00 (heure du Royaume-Uni)</u>	<u>Vendredi 28 octobre 2020</u> <u>14h00 (heure du Royaume-Uni)</u>
<u>Réunion en ligne</u>	<u>Réunion en ligne</u>	<u>Réunion en ligne</u>
<p><b>Sont présents:</b></p> <p>Membres élus: Elizabeth <b>SCHAFFER</b> (Présidente, C-FAR) Bience <b>GAWANAS</b> (Trésorière, IPPF) Ms Nicolette <b>LOONEN</b> Judith MAFFON Prof Maisarah <b>AHMAD</b></p> <p>Personnel: Dr Alvaro <b>BERMEJO</b> (Directeur Général) Varun <b>ANAND</b> (Directeur – Finances &amp; Technologie) Jane <b>DISBOROUGH</b> (Contrôleuse financière) Nisha <b>GOHIL</b> (preneuse de notes)</p> <p>a participé pour les points pertinents de l'ordre du jour: Vanessa <b>STANISLAS</b> (Responsable de la protection) Mariama <b>DARAMY-LEWIS</b> (Directrice, Gens, Organisation et Culture Division)</p> <p>Auditeurs internes: Mark <b>SULLIVAN</b> (Directeur de l'assurance risques, RSM)</p>	<p><b>Sont présents:</b></p> <p>Membres élus: Elizabeth <b>SCHAFFER</b> (Présidente, C-FAR) Bience <b>GAWANAS</b> (Trésorière, IPPF) Ms Nicolette <b>LOONEN</b> Judith MAFFON</p> <p>Personnel: Dr Alvaro <b>BERMEJO</b> (Directeur Général) Varun <b>ANAND</b> (Directeur – Finances &amp; Technologie) Jane <b>DISBOROUGH</b> (Contrôleuse financière) Nisha <b>GOHIL</b> (preneuse de notes)</p> <p>a participé pour les points pertinents de l'ordre du jour: Fadouah <b>BAKHADDA</b> (Directrice régionale, Bureau régional du monde arabe)</p> <p>Auditeurs internes: Mark <b>SULLIVAN</b> (Directeur de l'assurance risques, RSM)</p>	<p><b>Sont présents:</b></p> <p>Membres élus: Elizabeth <b>SCHAFFER</b> (Présidente, C-FAR) Bience <b>GAWANAS</b> (Trésorière, IPPF) Ms Nicolette <b>LOONEN</b> Judith MAFFON</p> <p>Personnel: Dr Alvaro <b>BERMEJO</b> (Directeur Général) Varun <b>ANAND</b> (Directeur – Finances &amp; Technologie) Jane <b>DISBOROUGH</b> (Contrôleuse financière) Nisha <b>GOHIL</b> (preneuse de notes)</p> <p>Invited for agenda #8: Redstone Strategy Group Sam <b>GREENBERG</b> Lee <b>GREEN</b></p> <p>Auditors Deloitte LLP: Reza <b>MOTAZEDI</b>, Partner, Audit &amp; Assurance Cecile <b>LEBOYAN</b>, Senior Manager, Audit &amp; Assurance</p> <p>Auditeurs internes: Mark <b>SULLIVAN</b> (Directeur de l'assurance risques, RSM)</p>

## COMITÉ DES FINANCES, DE L'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)

<p><b>1. Bienvenue et introduction</b> Le président souhaite la bienvenue à tous les membres du comité à la réunion du Comité des finances, de l'audit et des risques (C-FAR). Les membres du comité se sont présentés les uns aux autres et ont été brièvement présentés au personnel.</p> <p>La présidente a expliqué qu'en raison du fait que les membres sont basés dans plusieurs fuseaux horaires différents, sa suggestion était de tenir des réunions du C-FAR plus courtes et plus fréquentes. Elle espère que cela permettra une meilleure concentration, en particulier au cours des deux prochains mois précédant la réunion du Conseil d'administration.</p> <p><b>2. Ordre du jour n°2 - Points de procédure</b></p> <p><b>2.1. Excuses pour absence</b> Tous les membres du C-FAR étaient présents. Il n'y avait aucune excuse pour absence.</p> <p><b>2.2. Projet d'ordre du jour et calendrier</b> Il a été confirmé que l'ordre du jour serait légèrement ajusté en ce qui concerne le</p>	<p><b>1. Bienvenue et introduction</b> Le président souhaite la bienvenue à tous les membres du comité et à son personnel.</p> <p><b>2. Ordre du jour n° 2 - Points de procédure</b></p> <p><b>2.1. Excuses pour absence</b> Des excuses pour absence ont été reçues de la part de Maisarah Ahmad, membre, C-FAR et ont été acceptées.</p> <p><b>2.2. Projet d'ordre du jour et calendrier</b> Il n'y a eu aucun commentaire de la part des membres.</p> <p><i><b>Action</b> : Les membres du C-FAR ont adopté à l'unanimité l'ordre du jour de la réunion.</i></p> <p><b>2.3. Procès-verbal de la réunion du Comité des finances et de l'audit</b> Le procès-verbal de la réunion du C-FAR tenue le 30 septembre a été examiné. Mme Nicolette Loonen, membre du C-FAR, a souligné que dans le cadre de la discussion sur la diligence raisonnable étendue entreprise par la Banque, le comité avait délibéré sur l'impact de cette décision sur les programmes dans les pays à haut risque. Elle a</p>	<p><b>1. Bienvenue et introduction</b> La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres et au personnel du comité à la réunion du Comité des finances, de l'audit et des risques (C-FAR).</p> <p><b>2. Ordre du jour n°2 - Points de procédure</b></p> <p><b>2.1. Excuses pour absence</b> Mme Maisarah Ahmad, membre C-FAR n'était pas présente à la réunion. Aucune excuse avant la réunion n'a été reçue</p> <p><b>2.2. Projet d'ordre du jour et calendrier</b> En l'absence de tout commentaire, l'ordre du jour a été adopté. <i><b>Action</b> : Les membres du C-FAR ont adopté à l'unanimité l'ordre du jour.</i></p> <p><b>2.3. Procès-verbal de la réunion du Comité des finances et de l'audit</b> Les membres du C-FAR ont été invités à approuver le procès-verbal de la réunion précédente. Varun a informé les membres d'un petit amendement nécessaire au procès-verbal précédent. Au point 2.4, la référence « 20 août</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## **COMITÉ DES FINANCES, DE L'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)**

point 3, avec pour objectif de faire avancer l'engagement des membres. L'ordre du jour révisé est présenté en annexe 1.

**Action :** Avec le changement ci-dessus, l'ordre du jour de la réunion a été adopté à l'unanimité.

### **2.3. Procès-verbal de la réunion du Comité des finances et de l'audit**

Le comité a examiné le procès-verbal de la réunion du 20 juillet. La présidente du C-FAR a remercié le personnel pour avoir rédigé des procès-verbaux bien documentés qui, selon elle, avaient bien enregistré toutes les délibérations et les accords de la réunion.

Il n'y a pas eu d'autres commentaires.

**Action :** Le procès-verbal de la réunion tenue le 20 juillet a été adopté à l'unanimité par les membres du

demandé que cela soit inclus dans la section concernée (section 2.4 b). Suite à cette recommandation, le paragraphe ci-dessous a été ajouté à la section 2.4 b) du procès-verbal :  
« Les membres ont demandé s'il y avait des implications/risques importants pour les programmes dans les pays qui se trouvaient dans la catégorie à haut risque. Ils ont été informés que dans le cas de l'Iran et de la Syrie, les fonds ont été transférés de notre compte bancaire aux États-Unis vers notre bureau régional à Kuala Lumpur et à Tunis, d'où les fonds ont été remis à ces pays en ligne. Dans le cas de Cuba et du Venezuela, malheureusement en raison de la séparation du bureau régional de l'hémisphère occidentale, l'IPPF a cessé d'avoir des programmes. Enfin, dans le cas de la Corée du Nord, aucune banque n'était disposée à aider en ce qui concerne les envois de fonds, ce qui continuait à poser des difficultés à l'IPPF ».

La présidente remercie le personnel pour un bon enregistrement de la réunion. Il n'y a pas eu d'autres commentaires.

**Action :** Les membres du C-FAR ont approuvé le procès-verbal de la réunion du 30 septembre, suite à la modification recommandée

» a demandé à être supprimée. Le texte de cet article est désormais le suivant :

### **2.4 Questions soulevées**

- Examiner les comptes de gestion et fournir des commentaires

**Action :** Les membres du C-FAR conviennent qu'avec l'amendement proposé, le procès-verbal de la réunion précédente est accepté et approuvé.

### **2.4. Questions soulevées**

Il n'y a pas eu de problème.

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DES FINANCES,  
DE L'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)  
30 septembre 2020**

#### 2.4. Questions soulevées

- a) **Opérations et contrats de couverture:** Un document sur les contrats à terme exécutés par l'IPPF et leur impact sur les engagements budgétaires de l'année suivante a été brièvement présenté au C-FAR par la contrôlease financière. Les principaux faits présentés comprenaient :
- i) La devise fonctionnelle principale de l'IPPF est le dollar américain (USD).
  - ii) Cependant, plus de 90% du revenu de base de l'IPPF est reçu en dollars non américains.
  - iii) Pour créer une certitude sur les engagements budgétaires pour 2021, l'IPPF a exécuté des contrats à terme pour des entrées spécifiques via des partenaires de change sélectionnés.
  - iv) Ces contrats ont immobilisé l'IPPF avec un taux de conversion fixe, dans une période de temps à terme fixe, ce qui a pour effet de réduire le risque pour l'IPPF de connaître un impact négatif de toute fluctuation du taux de change.
  - v) Comme ces contrats ont été signés à un moment où le USD était faible, notre taux d'engagement actuel a prévu un léger excédent au cours de l'année prochaine.

Le directeur Finances et Technologie, a remercié Mme Nicolette Loonen, membre, C-FAR, pour sa contribution au processus de sélection des partenaires forex.

- b) **Mise à jour sur la diligence raisonnable étendue:** Une mise à jour sur l'état de la diligence raisonnable étendue entreprise par l'IPPF pour approbation par la Barclays Bank (nos principaux banquiers) a été fournie aux membres du C-FAR.

Le comité a été informé du résultat décevant de la diligence raisonnable étendue, dans laquelle, tandis que le « *Forum d'examen des risques des organismes de bienfaisance* » de la Banque Barclays a reconnu les grands progrès accomplis par l'IPPF dans le déploiement de sa politique de lutte contre la criminalité financière, demeure le sentiment qu'il reste du travail à faire et que l'IPPF doit encore prouver qu'elle a fait tout son possible pour empêcher, même par inadvertance de fournir des fonds, des services ou des biens à une personne, un fournisseur ou des organisations sanctionnés.

Par conséquent, le forum de la Banque n'a pas été en mesure d'approuver la diligence raisonnable étendue pour l'IPPF et n'a donc pas pu lever les restrictions qu'elle avait actuellement imposées à l'IPPF, concernant les paiements vers des pays largement sanctionnés.



Le comité a été informé que les cinq pays largement sanctionnés, sur lesquels les restrictions de transfert de fonds se poursuivaient, comprenaient Cuba, le Venezuela, l'Iran, la Corée du Nord et la Syrie. Afin de lever certaines de ces restrictions, la Banque souhaitait que l'IPPF dispense une formation, non seulement à l'ensemble du personnel du Secrétariat, mais également au personnel et aux volontaires de ces associations et d'autres associations membres (AM). Cela garantirait que tous les membres du personnel de l'AM et leurs membres du conseil d'administration soient conscients de tous les problèmes liés à la criminalité financière.

Les membres ont demandé s'il y avait des implications / risques significatifs pour les programmes dans les pays qui étaient dans la catégorie à haut risque. Ils ont été informés que dans le cas de l'Iran et de la Syrie, des fonds ont été transférés de notre compte bancaire aux États-Unis vers notre bureau régional de Kuala Lumpur et de Tunis, d'où les fonds ont été transférés en ligne vers ces pays. Dans le cas de Cuba et du Venezuela, malheureusement en raison de la séparation du WHR, l'IPPF a cessé d'avoir des programmes. Enfin, dans le cas de la Corée du Nord, aucune banque n'était disposée à contribuer aux envois de fonds, posant ainsi toujours un problème pour l'IPPF .

Le comité a été informé que la Banque avait été priée de fournir des pistes à l'IPPF, un outil en ligne qui pourrait fournir une formation contextualisée sur la criminalité financière dans le pays, afin que l'IPPF puisse y fournir l'accès à ses AM. Cela serait essentiel sans quoi la tâche serait impossible à entreprendre. La Banque a promis de répondre tout en admettant qu'un tel outil n'était pas facilement disponible.

Les membres du comité ont demandé comment l'IPPF évalue-t-elle le risque elle-même ? Ils ont été informés que :

- Pour les pays largement sanctionnés, sur une base annuelle, l'IPPF entreprenait une recherche de diligence raisonnable sur tous les membres du conseil d'administration, le personnel, les consultants et les fournisseurs des AM de ces pays, à l'aide d'un logiciel qui parcourt toutes les listes de sanctions gouvernementales, à la recherche de ces noms. Dans le cadre de cette recherche, au cas où des noms apparaissaient sur la liste sanctionnée, des explications supplémentaires ont été demandées aux autorités de gestion jusqu'à ce que le nom soit jugé sûr.
- L'IPPF a demandé à toutes les AM qui reçoivent des subventions supérieures à un certain seuil de faire réaliser un audit annuel par l'un des vingt premiers cabinets d'audit ou leurs filiales.
- En outre, dans le cadre du processus d'audit, les auditeurs ont dû signer une liste de contrôle détaillée de l'évaluation des politiques et des processus, appelée évaluation du contrôle financier (ECF), confirmant que ces politiques et procédures étaient en place et remplissaient les exigences fournies par l'IPPF. Le contrôle ECF doit être effectué pour

toutes les AM qui ont reçu de l'IPPF, une subvention moyenne sur une période de trois ans, égale ou supérieure à 300 000 USD. Cependant, le contrôle ECF n'était pas applicable pour les AM des pays largement sanctionnés, car elles ne recevaient pas de subventions aussi importantes.

- Enfin, l'IPPF entreprend également un examen détaillé des systèmes et des procédures, dans le cadre du processus d'accréditation, tous les cinq ans.

Le directeur général a ajouté que l'IPPF était actuellement en pourparlers avec l'ONU pour obtenir l'autorisation d'utiliser leurs systèmes pour transférer des fonds vers la Corée du Nord et d'autres pays sanctionnés. Mme Bience Gawanas, trésorière de l'IPPF a offert son assistance dans ces discussions, afin de permettre les transferts d'aide humanitaire à travers le système des Nations Unies.

### **3. Calendrier du C-FAR et engagement des membres**

Conformément à la discussion, au cours du premier point de l'ordre du jour, la présidente a confirmé que le C-FAR avait déjà accepté des réunions plus courtes et plus fréquentes. On a demandé à tous les membres s'ils acceptaient le document présenté contenant les points provisoires de l'ordre du jour et les dates des futures réunions au cours des deux prochains mois.

***Action :** Tous les membres ont approuvé à l'unanimité le document contenant les points de l'ordre du jour et les dates des réunions du C-FAR.*

### **4. Mise à jour financière (Trimestre II se terminant le 30 juin 2020)**

La contrôlease financière a présenté les faits marquants pour les comptes de gestion.

- Les comptes montrent que nous avons 25 millions USD d'avance sur le budget à la fin de juin et que la majeure partie de cet écart positif se situe dans le noyau sans restriction ; du côté restreint, il y a une petite variance négative de 1,5 million USD. La variance positive est due à deux choses :
  - Réception de revenus supplémentaires qui ne figuraient pas dans le budget du gouvernement allemand ; plus certains revenus reçus plus tôt que prévu ;
  - À la fin du mois de juin, l'IPPF devait payer la deuxième tranche complète du financement de base aux AM. L'équipe de direction a approuvé la dérogation concernant l'exigence de produits livrables pour la deuxième tranche et le paiement a été effectué en juillet.
- Du côté des restrictions, nous sommes assez loin derrière en matière de dépenses. Le plus gros risque réside dans le projet WISH II. La pandémie a rendu difficile pour le projet de dépenser de l'argent, mais ils ont un congé de performance donc il n'y aura aucune pénalité financière.

La présidente a confirmé aux membres que, étant donné que les C-FAR se réunissent plus fréquemment, il a été convenu que les mises à jour financières trimestrielles continueront d'être présentées.

Il n'y a pas eu de questions du C-FAR sur les comptes de gestion.

***Action :** Les membres du C-FAR se sont déplacés pour examiner et prendre note du rapport de gestion.*

## **5. Départ du bureau régional de l'hémisphère occidental**

Une mise à jour détaillée a été fournie au C-FAR par tout le personnel et la trésorière, qui faisait partie de la délégation de négociation avec le BRHO.

La situation actuelle était que 10 AM avaient décidé de rester alors que 14 avaient décidé de se séparer de l'IPPF.

Le principal problème était que le départ du Bureau régional de l'hémisphère occidental (BRHO) n'était pas du tout planifié ou envisagé. Cela est arrivé par surprise. Cela était synonyme d'une importante pression sur les équipes actuelles de l'IPPF, où le personnel devait être soit démis de son travail régulier et, dans certains cas, invité à assumer des responsabilités supplémentaires, afin de garantir que la séparation se déroule sans heurts.

Il a été souligné que tous les donateurs avaient été pleinement informés. Ils ont tous été consternés par la situation, mais ont été très solidaires à l'IPPF. Aucun d'entre eux n'a gelé son financement à l'IPPF.

Mme Bience Gawanas, trésorière de l'IPPF a informé le groupe qu'au cours des négociations, l'équipe de l'IPPF avait clairement indiqué qu'elle ne pouvait pas revenir sur les décisions prises lors de la réunion de Delhi en décembre concernant la construction d'une fédération et d'un secrétariat unifiés. Elle a souligné que les points de friction comprenaient :

- Accorder des droits exclusifs de collecte de fonds au BRHO des Amériques et au-delà
- Tous les fonds destinés aux AM des Amériques et l'engagement avec les AM des Amériques devaient continuer à être acheminés par le biais du BRHO.

Elle a dit que bien que la séparation soit inattendue, cela devrait maintenant être utilisé comme une opportunité pour poursuivre les réformes dans toute la Fédération. Elle a exprimé son optimisme quant au fait que les AM qui s'étaient séparées rejoindraient ultérieurement l'IPPF.

Le C-FAR a été informé que le conseil d'administration avait pris une décision pour assurer la séparation avec le BRHO, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, mais étant donné la politique de l'IPPF, il a donné plus de temps aux AM pour rendre leur décision.

Enfin, les domaines clés suivants ont été identifiés comme complexes et nécessitent plus de travail :

- Rapprochements financiers/clarté des lignes hiérarchiques/gestion des projets restreints :
  - Rapprochements intersociétés avec le BRHO, qui comprend les fonds de base sans restriction débloqués en 2019/2020 par l'IPPF pour le BRHO pour les AM de la région ; les fonds de base sans restriction débloqués par l'IPPF pour le BRHO pour la gestion du bureau ; les dépenses engagées par l'IPPF et/ou le BRHO, l'un pour l'autre, et les fonds de projet restreints débloqués par l'IPPF pour le BRHO. Les fonds non dépensés avant le 31 août 2020 devront être retournés à l'IPPF.
  - Afin de continuer à débloquer des fonds de base non affectés pour 2020, toutes les AM ont été invitées à signer un acte de modification concernant le troisième paiement du financement de base sans restriction, car elles seront avec nous jusqu'à la fin de l'année. L'acte de modification subordonnait le paiement de la troisième tranche aux AM à la condition que les AM fournissent leurs données financières et liées à la performance pour 2020 directement à l'IPPF plutôt que par l'intermédiaire du BRHO. Ceci est essentiel pour que l'IPPF se conforme aux exigences de ses donateurs. L'IPPF travaille en étroite collaboration avec les AM qui restent avec l'IPPF et sont presque prêtes à commencer à payer le troisième versement. Malheureusement, aucune des AM quittant l'IPPF n'a signé et renvoyé les actes de modification. Dans le cas où les AM quittant l'IPPF refusent de signer l'acte de modification, il peut être exigé que l'IPPF envisage de demander le remboursement des deux premiers versements de fonds de base sans restriction, pour 2020, auprès des AM.
  - Une complexité accrue dans les cas où des fonds de projet restreints ont été fournis à l'IPPF, pour travailler dans la région de l'hémisphère occidental avec les AM qui ont décidé de quitter l'IPPF. Pour cela, une réflexion approfondie est menée au cas par cas, avec les bailleurs de ces projets.
  - Heureusement, l'impact sur les comptes vérifiés de l'IPPF est très faible. Il y aura très probablement une exigence de mention de la séparation du BRHO et de ses AM dans les notes aux comptes et des fiduciaires. La raison en est que, depuis 2017, l'IPPF rapporte le BRHO sous forme d'agrégat aux comptes du groupe sous la forme de chiffres non audités plutôt que de consolider leurs comptes dans les chiffres audités.
- Séparation de la technologie et des systèmes
  - La plupart de nos canaux de communication utilisant O365 sont actuellement hébergés sur un serveur appartenant au BRHO, avec IPPFWHR également comme sous-domaine du domaine principal de l'IPPF. L'IPPF a réussi à négocier une voie à suivre à ce sujet avec le BRHO. On s'attend à ce que la séparation d'O365 soit terminée d'ici fin novembre 2020 et qu'un O365/M365 entièrement conforme soit mis en place pour l'IPPF d'ici la fin de l'année.

- L'IPPF a négocié la séparation des serveurs de développement et de production pour OpenEMR pour toutes les AM restant avec l'IPPF. On s'attend à ce que la séparation complète soit terminée le 15 octobre.
  - L'IPPF a mis au point un soutien aux AM qui restent avec l'IPPF sur PRISM - les rouages de la signature d'accords avec des consultants sont en cours de finalisation, au cours des deux prochaines semaines.
  - L'IPPF est également en négociation avec le BRHO, pour identifier le soutien aux AM sur NetSuite. Cette discussion prend plus de temps que prévu.
- Partage de données financières et programmatiques  
Toutes les régions de l'IPPF utilisent PRISM/Global DHIS 2 pour la soumission de données semestrielles et annuelles. Une délibération détaillée est en cours sur la finalisation de la voie à suivre pour 2020 et il est à espérer que l'offre qui sera envoyée aux AM garantira qu'aucune charge supplémentaire ne pèsera sur elles en raison de cette séparation. Nous attendons la réponse du BRHO à ce sujet.
  - Utilisation de la marque IPPF  
Un autre domaine est celui de la marque. Le BRHO prévoit de conserver son nom malgré son départ, ce qui ajoute une autre couche de complexité. Nous discutons avec des avocats et la PPFA (fédération pour la planification familiale des Amériques) pour voir si nous pouvons trouver une autre voie, mais cela s'avère difficile.

C-FAR demande ce qui est fait pour atténuer le risque que d'autres Bureaux Régionaux (BR) quittent l'IPPF. Il a été confirmé que l'équipe de direction avait eu une discussion détaillée à ce sujet il y a quelques jours. Il a été convenu que cette question serait présentée dans le prochain registre des risques, avec l'identification de certaines solutions pour éviter que ne se reproduise une situation similaire. Ce registre de risque parviendra au Comité le 28 octobre. Le directeur général a ajouté que la séparation du BRHO était une circonstance exceptionnelle en raison de la façon dont elle était enregistrée aux États-Unis (en tant qu'organisation 501 3c) à des fins fiscales et de collecte de fonds. Il a en outre ajouté que cela était accentué en raison du fait que l'IPPF avait permis au BRHO d'accumuler une grande quantité de réserves qui leur permettait de garantir un financement durable pour les AM qui avaient décidé de se séparer de l'IPPF, pendant au moins deux ans d'une manière qu'aucun autre BR ne pourrait faire. Il a ajouté qu'il ne prévoyait pas que d'autres BR se trouveraient dans une situation similaire.

Le directeur général a informé le comité que les donateurs avaient eux aussi posé cette question et qu'en fait les Néerlandais envisagent une clause dans leur nouveau contrat selon laquelle, s'il y a d'autres départs en bloc, ils reconsidéreront leur financement à l'IPPF. Les donateurs sont clairs sur leur volonté de financer une organisation mondiale.

Le président a invité le directeur des finances et de la technologie à confirmer les mesures sur lesquelles le C-FAR doit voter. Après mûre réflexion, les membres du C-FAR ont convenu de recommander les deux approbations suivantes, après des modifications mineures.

Le C-FAR a demandé que, dans le cadre de l'action de recommandation, il soit précisé qu'il s'agit de la réutilisation de l'argent ; qu'il s'agit de circonstances exceptionnelles dues à la période de transition et qu'il existe des termes et conditions clairs pour les prêts.

**Action :** Les membres du C-FAR ont recommandé à l'unanimité l'approbation du conseil d'administration

- Pour la réaffectation de 575 975 USD, précédemment alloués au BRHO pour la période de septembre à décembre 2020, du noyau sans restriction, vers un « **fonds de transition** » qui sera utilisé pour couvrir la séparation des coûts entre le BRHO et les AM et la mise en place de ou des nouveaux bureaux auxiliaires dans les Amériques et les Caraïbes.
- À titre exceptionnel, en veillant à ce que cela ne crée pas de précédent, mettre en place un fonds désigné de 500 000 USD à partir des réserves générales pour permettre la transition des prêts existants du BRHO vers les AM qui restent avec l'IPPF du BRHO à l'IPPF, à des conditions similaires à celles prévues par le BRHO.

## 6. Audit médico-légal de l'IPPF - Rapport sur les mesures prises

Le directeur des finances et de la technologie a informé le comité du rapport et des mesures prises. L'un des domaines nécessitant des contributions spécifiques des membres du C-FAR était le format de la mise à jour financière. Certains membres ont demandé des informations supplémentaires dans la mise à jour, y compris l'ajout d'indicateurs non financiers relatifs aux risques organisationnels. Le président du C-FAR a recommandé qu'un point distinct de l'ordre du jour soit ajouté lors de l'une des prochaines réunions, au cours de laquelle les membres pourraient se concentrer et formuler des recommandations spécifiques sur les informations/formats supplémentaires pour les mises à jour financières.

Un autre aspect qui a été discuté était la préparation du manuel des finances. Le comité a été informé que les travaux de mise à jour du Manuel des finances avaient commencé. Il s'agissait d'une exigence très critique, car aucune modification n'avait été apportée au manuel existant, malgré des changements importants dans la politique et la procédure, depuis 2012.

Les auditeurs internes de l'IPPF ont indiqué qu'ils se sont penchés en particulier sur les processus de passation des marchés et qu'ils présenteraient des recommandations et des suggestions sur l'amélioration des politiques et procédures actuelles. Certains membres du C-FAR ont poursuivi en disant qu'il ne suffit pas de voir des changements dans les politiques et procédures écrites uniquement, mais se tourneraient vers les auditeurs internes pour les conseiller sur la question de savoir si la direction s'assure que ceux-ci ont également été mis en œuvre dans la pratique.

Le président a demandé aux membres de voter sur les recommandations du rapport.

***Action :** Tous les membres du C-FAR ont voté à l'unanimité pour prendre note des recommandations de la vérification judiciaire et des mesures prises jusqu'à ce jour.*

## **7. Mise à jour sur les incidents actuels**

Le registre des incidents au 31 août 2020, a été présenté au C-FAR. La responsable de la protection et la directrice de Gens, Culture et Organisation, étaient présents pour répondre à toutes les questions des membres.

En réponse à une question posée par le membre du C-FAR, le responsable de la sauvegarde a confirmé que cela avait été discuté lors de la dernière réunion de l'équipe de direction, où il a été convenu qu'un document serait produit et présenté à cette dernière pour examiner comment les fonctions de gestion des incidents et de protection pourraient être séparées.

Le C-FAR a demandé si le rapport pouvait indiquer l'impact financier de la violation ou de la fraude qui aurait pu avoir lieu. Il a été confirmé qu'une fois l'enquête terminée, des chiffres pourraient être présentés pour l'incident concerné. Le président a demandé que le C-FAR soit tenu informé des mises à jour des résultats des incidents et que les rapports rétrospectifs soient partagés une fois l'enquête terminée.

Le directeur général a ajouté qu'en cas de fraude présumée liée au financement des donateurs - conformément à la politique, tous les donateurs et la commission caritative, selon la gravité de l'allégation, étaient informés par l'IPPF. Il a ajouté que l'IPPF s'assure également que des mesures locales sont prises pour protéger la réputation de l'IPPF et des associations membres.

La responsable de la protection a également informé le comité qu'un protocole d'escalade était en cours d'élaboration, sera débattu et pourra ensuite être présenté au comité pour approbation.

La responsable de la sauvegarde a confirmé qu'elle serait en mesure de présenter les données sous une forme plus lisible via des panneaux, etc., une fois les données migrées vers un nouveau système.

La présidente a remercié tout le monde pour l'excellent travail accompli et a apprécié les suggestions des membres concernant la voie à suivre.

## **8. Plan d'action et dates des prochaines réunions**

La date de la prochaine réunion a été convenue pour le 15 octobre 2020 et sera tenue en ligne 14H à 15H30 BST.

## **9. Autres affaires**

La présidente a remercié tout le monde.

Il n'y avait pas d'autres affaires et la réunion s'est terminée.

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DES FINANCES,  
DE L'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)  
15 octobre 2020**

## **2.4 Les questions soulevées**

- Examiner les comptes de gestion du août et formuler des commentaires

Il a été rappelé au comité que l'une des recommandations du Forensic Audit était que le C-FAR devait examiner la présentation actuelle des comptes financiers et recommander toutes les modifications qu'il suggérerait d'apporter à ces comptes.

Il a été souligné que les recommandations fournies par Mme Nicolette Loonen, membre du C-FAR, lors de la réunion précédente, avaient déjà été notées.

La présidente a déclaré que ce serait une bonne pratique à l'avenir de fournir des projections actualisées de fin d'année. Elle a reconnu toutes les pressions existantes sur la gestion mais a recommandé que tous les efforts soient faits pour inclure cela dans les comptes, pour l'année suivante (2021).

Il n'y a pas eu de commentaires supplémentaires de la part des membres.

## **3. Rapport sur les mesures prises - Examen financier du Bureau régional du monde arabe**

Suite à une recommandation du Comité des finances et de l'audit du 20 avril, le rapport sur les mesures prises en réponse aux recommandations de l'examen financier entrepris par PwC du Bureau régional du monde arabe a été présenté au C-FAR.

Pour cette présentation, la nouvelle directrice régionale, Mme Fadoua Bakhadda, a été invitée à la réunion. Le directeur général a souligné que Mme Bakhadda était la première femme directrice régionale dans cette région. Mme Bakhadda s'est présentée. Elle a été félicitée pour sa nomination et a été accueillie par les membres du C-FAR.

Le directeur des finances et de la technologie a félicité la région et a remercié tout particulièrement les deux précédents directeurs régionaux par intérim, Drew Penland et Elizabeth Bennour, pour l'excellent travail entrepris afin de mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen. Il a indiqué qu'à quelques exceptions près, toutes les autres recommandations avaient été pleinement mises en œuvre. Il a poursuivi en soulignant que la nouvelle directrice régionale du Bureau régional pour le monde arabe avait déjà identifié les domaines nécessitant un travail supplémentaire, notamment la fermeture complète (actuellement en suspens) de l'organisation à Dubaï et l'application complète des politiques et des procédures dans le bureau. Elle avait pris contact avec le PwC pour comprendre et convenir des prochaines étapes.

La présidente du C-FAR a remercié le directeur des finances et de la technologie ainsi que la directrice régionale du bureau régional pour le monde arabe. Elle a proposé aux comités de



les aider à fixer des délais pour la mise en œuvre des politiques et des procédures au sein du Bureau régional du monde arabe. *Il a été convenu que la direction examinerait le statut et reviendrait au comité avec les calendriers suggérés pour la mise en œuvre, lesquels seront examinés lors de la prochaine réunion.*

La directrice régionale du Bureau régional du monde arabe a ajouté qu'elle aimerait que la région soit une réussite et que les leçons apprises soient documentées et partagées à travers la Fédération, comme un message important pour renforcer la transparence et la responsabilité.

M. Mark Sullivan, auditeur interne de l'IPPF, a recommandé que, dans la mesure où les politiques et les procédures n'ont pas encore été pleinement mises en œuvre, l'état d'avancement des mesures prises dans ce domaine soit indiqué par les mentions « orange » et « vert ». *Cette recommandation a été examinée et acceptée.*

Mme Loonen a demandé si l'examen susmentionné et les mesures prises seraient suivis d'un examen de l'audit interne. Tous ont convenu qu'il s'agissait d'une bonne prochaine étape. *Il a été convenu qu'un examen d'audit interne serait entrepris en octobre 2021, à titre de suivi.* M. Sullivan a confirmé que cela avait déjà fait l'objet d'une discussion avec la direction et accepté.

**Action :** *Avec ces recommandations générales, les membres du C-FAR ont pris note du rapport sur les mesures prises.*

#### **4. Projet de renforcement de NetSuite - Une mise à jour**

Le directeur des finances et de la technologie a briefé C-FAR sur le parcours du NetSuite. Il a reconnu qu'il y avait eu de nombreux défis depuis le déploiement du système en 2017. Parmi les points clés mis en évidence par le document, se trouvent :

- La mise en place d'un outil de planification des ressources d'entreprise (PRE) qui vise, dans la mesure du possible, à normaliser les politiques/procédures dans toute l'organisation.
- Pour ce faire, il est extrêmement important de procéder à une évaluation adéquate des besoins avant que le système ne soit acquis et mis en œuvre. Toutefois, cela n'a jamais été entrepris avant l'acquisition du système. Le système a donc été configuré/ajusté pour répondre aux besoins de chaque bureau.
- Un examen détaillé des systèmes a été entrepris (le 20 avril), les lacunes identifiées ainsi que leur impact et les mesures à prendre pour y remédier ont été énumérées.
- Une mise à jour sur notre situation, les mesures prises actuellement et les échéances prévues. C'est attendu que la plupart des problèmes soient résolus d'ici le premier trimestre de l'année 2021. Toutefois, certaines questions importantes, comme l'utilisation de l'outil de budgétisation, de planification et d'établissement de rapports, ne seront mises en œuvre que d'ici le 21 juillet/août .
- Le montant total dépensé pour la mise en œuvre dans les sept bureaux s'est élevé à 1,5 million de dollars américain. Bien qu'il ne soit pas trop élevé, les principaux

problèmes à cet égard étaient qu'au moment de l'approbation, le responsable présentait le coût suivant :

- 500 000 dollars américain pour la mise en œuvre et pour la suite
- Les dépenses annuelles s'élèvent à environ 46 000 dollars américain (environ le même montant que les dépenses actuelles).
- On s'attend à ce que les dépenses prévues tant pour la mise en œuvre que pour les sorties annuelles augmentent, à mesure que le nombre de modules appliqués est amélioré

La présidente a recommandé que, quel que soit le calendrier d'application, un effort soit fait pour inclure les dépenses prévues dans les comptes de gestion pour 2021.

Mme Gawanas, membre du C-FAR et trésorière, a soulevé une préoccupation concernant les délais prévus. Elle a demandé quelles étaient les hypothèses qui les sous-tendaient et s'il existait un plan B au cas où les choses ne fonctionneraient pas. Le directeur des finances et de la technologie a reconnu que de nombreuses hypothèses avaient été retenues, tout en présentant les échéances, les trois hypothèses immédiates étaient :

- Les principales parties prenantes (utilisateurs) doivent consacrer suffisamment de temps à la configuration, aux tests et à l'application du système. C'est un risque, étant donné que le Secrétariat est déjà très sollicité.
- Le système de budgétisation, de planification et d'établissement de rapports proposé par Oracle est adapté aux besoins. Le premier examen entrepris par l'IPPF a révélé que des aspects essentiels de cette exigence n'étaient pas satisfaits. Toutefois, l'équipe d'Oracle était convaincue qu'elle pouvait répondre à toutes les exigences de l'IPPF. Une proposition a été soumise, en attente d'examen.
- L'équipe de mise en œuvre actuelle continue de collaborer avec l'IPPF, pendant encore un certain temps.

De plus, il a souligné qu'en ce qui concerne le plan B, l'IPPF avait très peu d'options, compte tenu des investissements déjà réalisés dans le système. Il a déclaré qu'il serait souhaitable de faire avancer et de mettre en œuvre toutes les actions en cours pour s'assurer que le système existant répond à toutes les exigences.

Mme Judith Maffon, membre du C-FAR, a demandé quelles étaient les garanties que le système fonctionnerait, étant donné qu'il a connu tant de problèmes. Le directeur des finances et de la technologie a déclaré qu'il était très difficile de donner des garanties, mais que sept (Londres, Nairobi, Tunis, Kuala Lumpur, Fidji, Bangkok et Delhi) sur huit bureaux du secrétariat géraient désormais leurs systèmes comptables sur NetSuite et que l'état actuel du système était beaucoup plus solide qu'il y a environ un an. Un exemple de ceci est que l'IPPF a été en mesure de générer son premier ensemble consolidé de recettes et dépenses, ainsi que le bilan pour l'ensemble du secrétariat avec les comptes de gestion du 20 juillet.

Il a souligné qu'à l'avenir, certaines parties du système devront être reconfigurées à zéro, comme certains des champs de données de base, le flux de travail, le système de gestion des voyages, etc.

Alvaro a ajouté qu'après les réformes, ce n'est que maintenant qu'il est possible de mettre en place un système plus standardisé au sein du secrétariat unifié.

Mme Gawanas, membre du C-FAR et trésorière, s'est enquis du type de soutien que le comité pourrait apporter pour garantir que ce système soit pleinement appliqué dans l'ensemble du Secrétariat. Le directeur des finances et de la technologie a demandé au comité de garder un œil sur les progrès réalisés par l'équipe, en ce qui concerne les produits livrables énumérés dans le plan d'action et de vivre le parcours du NetSuite avec l'équipe.

M. Mark Sullivan, auditeur interne de l'IPPF, a indiqué qu'Oracle avait beaucoup investi dans le système et qu'il serait donc conseillé de ne pas apporter de modifications sur mesure au système pour le conformer aux exigences de l'organisation. Il a déclaré que cela pourrait créer des problèmes et s'avérer être coûteux. Le directeur des finances et de la technologie était entièrement d'accord avec lui, mais il a informé le comité qu'un script avait déjà été élaboré dans le système pour rendre certaines parties du système sur mesure, ce que l'équipe travaille actuellement à annuler.

Le président a demandé s'il y avait des questions Il n'y a pas eu d'autres questions.

**Action :** *Les membres du C-FAR se sont proposés d'examiner et de prendre note du rapport NetSuite soumis au Comité.*

## **5. Registre des risques - 2019/20 - Rapport sur les mesures prises**

Le directeur des finances et de la technologie a présenté le rapport sur les mesures prises par rapport au plan d'atténuation figurant dans le registre des risques pour 2 019/20. Il a informé que le registre des risques pour 2 020/21 sera présenté au Comité lors de sa prochaine réunion. Il a informé que toutes les mesures prises en rapport au registre 2019/20 ont fait l'objet de délibération au niveau du responsable, où certaines lacunes en matière de ressources ont été identifiées, en raison desquelles certaines mesures d'atténuation n'ont pas pu être prises.

Il a souligné un domaine de risque important pour l'IPPF, à savoir le manque de conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD). Il a informé la commission que ce problème était en train d'être résolu dans les domaines d'Office 365, en utilisant le système de licence multi-géo, par lequel le système attribuera et hébergera des données relatives à différentes régions et dans différents lieux. Ce système devait être mis en place d'ici au 30 novembre, au plus tard le 15 décembre 2 020, toutefois l'IPPF devait encore prendre plusieurs autres mesures, notamment la mise en place d'un responsable de la protection des données (RPD) et une évaluation des risques dans tous les domaines liés à la gestion des données.

Mme Nicolette Loonen, membre du C-FAR, a complimenté Varun et Alvaro pour l'aperçu complet des risques, y compris les mesures de gestion prises. Elle s'est enquis des projets

d'investissement de l'IPPF dans la plateforme de partage et comment la direction établirait-elle les priorités, là où tant d'actions doivent être prises?

Le directeur général a confirmé qu'il s'agissait là d'une des idées à l'origine d'un secrétariat unifié, permettant à l'IPPF de renforcer sa capacité et sa plate-forme de partage des connaissances. La fonction qui s'inscrivait dans le cadre du suivi des performances et de la mise en œuvre, a maintenant été séparée et déplacée vers le partage des connaissances et plus proche des AM et des programmes. L'IPPF cherche maintenant à nommer un nouveau directeur dans ce domaine. Il a souligné que l'IPPF s'efforcera de partager la stratégie de partage des connaissances avec les membres du comité au fur et à mesure de son élaboration.

Concernant la priorisation, le directeur des finances et de la technologie a confirmé qu'il y avait trop d'actions pour 2019/2020 et que c'est pourquoi le responsable avait accepté d'utiliser un nouveau format pour le registre des risques en 2020-21 et avait accepté de consolider le nombre de risques et d'actions proposées. Il a souligné que le nouveau registre des risques sera présenté au Comité avec des valeurs numériques attribuées à l'appétit pour le risque, au niveau de risque actuel et aux niveaux résultants basés sur les actions mises en place.

La présidente du C-FAR a déclaré qu'elle attendait avec impatience d'examiner le registre des risques pour 20-21, ainsi que le budget du secrétariat unifié. Elle a convenu que les risques et les mesures d'atténuation devaient être présentés de manière plus détaillée et plus prioritaire dans le nouveau registre.

M. Mark Sullivan, auditeur interne de l'IPPF, a ajouté qu'un registre des risques devrait être simple et informatif pour que le Conseil puisse l'examiner et prendre des décisions. Il a souligné que le registre devrait également comporter une section qui souligne l'appétit pour le risque de l'organisation. Le directeur des finances et de la technologie a reconnu cette lacune et a souligné que le nouveau registre comportera une section sur l'appétit pour le risque. Il a accepté de partager ce nouveau format avec les auditeurs internes pour obtenir leurs conseils.

Mme Loonen, membre du C-FAR, s'est enquis des risques liés au bien-être du personnel et des mesures prises pour assurer le bien-être du personnel, compte tenu notamment des circonstances récentes du travail à domicile. Le directeur général a confirmé que des discussions étaient en cours, notamment avec le président du conseil d'administration, sur ce que l'on attend du leadership dans ce domaine. Il a fait savoir qu'il existait un programme d'aide aux employés mais qu'il fallait faire davantage, étant donné qu'au moins à Londres, le bureau restera fermé pendant au moins trois mois supplémentaires, les personnes continuant à travailler à domicile. Le directeur général a demandé et accueilli favorablement toute idée ou bonnes pratiques qui pourraient être partagée par le C-FAR sur le soutien et le bien-être du personnel.

Il n'y a pas eu de commentaires supplémentaires de la part des membres.

**Action :** *Le C-FAR a examiné et pris note des mesures prises par la direction concernant les stratégies d'atténuation de l'année dernière identifiées par rapport à tous les risques enregistrés dans le registre des risques 2019-20.*

## **6. Mise à jour sur les mesures prises dans le cadre de l'audit interne**

M. Mark Sullivan, auditeur interne de l'IPPF, a demandé aux membres si le C-FAR était satisfait du format et du style du rapport présenté. Il a souligné que le rapport partagé était un document de synthèse d'un rapport beaucoup plus vaste qui est disponible sur demande. Le résumé donne une idée des progrès à planifier et des messages clés qui ressortent de l'audit. Il demande si le Comité souhaite recevoir un rapport plus détaillé, lequel les auditeurs internes se feront un plaisir de fournir.

Il a en outre informé le comité que les audits internes de l'audit d'auto-évaluation de la gestion et du contrôle des marchés publics et des contrats (CRSA) ont débuté à la mi-août 2020. Les deux rapports sont actuellement en cours d'examen et seront prochainement publiés sous forme de projet à l'intention de la direction pour recueillir ses commentaires.

Il a informé le comité qu'ils

- avaient convenu avec la direction de reporter d'un mois l'audit des contrôles financiers clés, compte tenu de toutes les autres priorités auxquelles la direction faisait face.
- discutaient avec la direction pour savoir s'il était nécessaire de donner la priorité à l'audit des ressources humaines dans tous les bureaux.

La présidente confirme que le Comité, en partenariat avec les dirigeants, ainsi que le Conseil, prennent l'audit interne au sérieux et que l'équipe d'audit interne bénéficie de leur plein soutien et peut directement entrer en contact avec eux pour tout soutien.

La présidente a soulevé la question de l'accessibilité du rapport plus détaillé et a souligné que l'IPPF a déjà un problème où le rapport d'audit actuel est seulement dans une langue et doit être traduit dans plus de langues pour un meilleur accès au comité/conseil d'administration. Elle a poursuivi en soulignant que des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour traduire un rapport détaillé en plusieurs langues, tout en précisant que si la commission estimait le contraire, celles-ci pourraient encore être demandées. M. Sullivan a suggéré qu'ils pourraient fournir le résumé du rapport et fournir un rapport plus détaillé, lorsqu'ils estiment que les auditeurs internes pourraient fournir une assurance limitée dans un domaine particulier au comité/conseil d'administration. Le comité est entièrement d'accord avec la suggestion de M. Sullivan.

Mme Loonen s'est enquis des retards dus à la disponibilité du personnel et de son impact. Elle a ensuite demandé si les auditeurs internes envisageaient d'entreprendre un audit de contrôle souple sur la culture et le comportement, compte tenu de la restructuration qui venait de s'achever. M. Sullivan a confirmé que les lacunes étaient comblées par des membres du personnel plus expérimentés et a confirmé qu'ils répondraient aux exigences du plan d'audit. En réponse à la deuxième question, il a indiqué que la première année, ils feraient le point sur la situation de référence, peut-être qu'ils pourraient le faire la deuxième année, mais qu'ils ne le feraient pas dans le cadre de la conformité, mais plutôt en mettant en évidence les meilleures pratiques. Mme Loonen a convenu que cela pourrait être plus

difficile, mais qu'il serait bon d'en discuter avec la direction et de voir comment cela pourrait être intégré dans le plan d'audit interne. *Cela a été convenu et noté.*

En réponse à une question posée par Mme Judith Maffon, membre du C-FAR, M. Sullivan a informé le comité du processus suivi par les auditeurs internes et a souligné comment et quel rapport serait présenté au comité.

**Action :** *Les membres du C-FAR ont examiné et pris note des mesures prises dans le cadre de l'audit interne.*

## **7. Statut du registre des paiements spéciaux**

Le registre des paiements spéciaux a été présenté au C-FAR. Le comité a été informé que conformément à la politique, il devait être présenté une fois tous les six mois. Pour la période allant de janvier à juin 2020, des paiements spéciaux ont été signalés par

- Bureau régional de l'Asie du Sud
- Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et de l'Océanie.

Et il y a un paiement spécial (perte) déclaré par le bureau central pour la période du 20 janvier au 20 septembre, qui était un paiement pour perte de marchandises, en relation avec la séparation du Bureau régional de l'hémisphère occidental.

M. Sullivan a demandé que, par définition, la fraude et le vol soient également signalés dans ce registre, cependant la fraude récente identifiée et signalée lors de la dernière réunion du C-FAR n'a pas été incluse dans ce rapport. Le directeur des finances et de la technologie a confirmé que cela figurait dans le rapport de gestion des incidents, mais, il a reconnu l'intérêt d'introduire la fraude identifiée dans le rapport sur les paiements spéciaux.

La présidente a suggéré que, dans le cadre du processus d'audit interne, le directeur des finances et de la technologie et l'auditeur interne se consultent et reviennent devant le comité pour faire des suggestions sur la meilleure façon de présenter ces rapports.

La présidente a demandé aux membres de prendre note des paiements spéciaux, des compensations et des pertes qui ont eu lieu.

**Action :** *Les membres du C-FAR ont examiné le rapport et en ont pris note.*

## **8. Plan d'action et dates des prochaines réunions**

La date de la prochaine réunion est fixée au 28 octobre 2020 à 14h GMT et se tiendra pendant deux heures.

## **9. Une autre préoccupation**

La présidente a remercié tout le monde.

Il n'y a pas eu d'autres affaires et la réunion s'est terminée.

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DES FINANCES,**  
**DE L'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)**  
**28<sup>th</sup> October 2020**

### 3. Mise à jour financière

#### i) *Comptes de gestion (période se terminant le 31 août 2020)*

Jane a présenté les faits marquants des comptes de gestion pour les huit mois se terminant le 31 août 2020, comme ci-dessous :

- L'excédent de base non affecté était de 22 millions de dollars plus élevé que prévu, en raison de/des :
  - recettes reçues avant le moment où elles ont été budgétisées, des gouvernements, y compris de l'Allemagne, de la Suède et du Danemark.
  - paiements de la subvention de base qui devaient être versés en septembre et versés en octobre / novembre.
  - l'assistance technique budgétisée à prélever sur les subventions de base sans restriction allouées aux AM non encore prélevées par les bureaux régionaux et
  - économies de 0,6 million USD en raison des restrictions de voyage actuelles dues à la Covid-19.
- Les projets soumis à des restrictions affichent un déficit de 1,8 million de dollars US par rapport à un excédent projeté, en raison d'un effet net du retard dans la réception des recettes au titre du programme WISH2Action et du décaissement inférieur au budget des subventions données aux AM et aux partenaires.
- Les principaux risques identifiés comprennent :
  - Les dépenses lentes en 2020 / activités programmatiques réduites.
  - Un examen détaillé actuellement en cours, du montant recouvré dans le cadre de l'Accord sur les tarifs des coûts indirects négociés (NICRA) dans le cadre du programme IPPF SIFPO 2015-19. Le montant à risque d'être retourné est de 1,7 million de dollars américains.
  - Le programme GCACI a récemment été informé des réductions budgétaires importantes d'environ 47%. Le donateur a également demandé de restituer tous les fonds non dépensés de la période précédente. L'équipe du GCACI travaille actuellement avec des collègues des régions et des AM pour identifier où ces coupures pourraient être récupérées.
- Parmi les autres points clés mis en évidence, mentionnons :
  - Le JTF a réduit son financement de base à l'IPPF de 2,2 millions USD
  - La restructuration du Secrétariat est désormais pratiquement terminée. Le coût net de la restructuration du BC est de 600 000 USD. On s'attend à ce que cela soit absorbé par des économies au titre des imprévus et des dépenses de voyage insuffisantes. Il est également prévu que les BR couvriront leurs coûts de restructuration à partir de fonds régionaux désignés.

Elizabeth a remercié Jane pour la mise à jour et le résumé et a invité les membres à faire part de leurs commentaires ou questions.

Nicolette a demandé si un déficit / excédent budgétaire apparaîtra à la fin de l'année, car le budget semble être préparé sur la base de la comptabilité de caisse, alors que les recettes / dépenses réelles sont déclarées sur la base de la comptabilité d'exercice. En réponse à cela, Varun a reconnu que dans le cas des projets soumis à des restrictions, il pourrait y avoir un écart dans la façon dont les budgets ont été préparés et les recettes et les dépenses enregistrées, mais ce ne serait pas le cas avec un financement de base sans restriction.

Il n'y a pas eu d'autres questions du C-FAR sur les comptes de gestion.

**Action :** *Les membres du C-FAR ont décidé d'examiner et de prendre note des comptes de gestion, y compris les risques et opportunités mis en évidence pour les huit mois se terminant le 31 août 2020*

ii) **Lettre reçue de Charities Commission UK concernant la divulgation des salaires / avantages sociaux - Une mise à jour**

Elizabeth a confirmé qu'une lettre avait été reçue par la UK Charity Commission et Varun informé les membres de son contenu.

Suite à l'examen des comptes de l'IPPF pour 2018, la Commission était revenue sur les deux points suivants :

- Elle a reconnu que les comptes étaient conformes aux recommandations du SROP, mais a suggéré des explications supplémentaires sur la façon dont les salaires des hauts fonctionnaires sont comparés.
- Elle a recommandé, sans caractère obligatoire, que les salaires des hauts fonctionnaires soient divulgués dans nos comptes pour une transparence totale.

Une mise à jour a été fournie au C-FAR sur l'analyse comparative des salaires et des avantages sociaux qui a été commandée à l'IPPF. Les membres du C-FAR ont été informés qu'au nom des fiduciaires, il a été convenu que la présidente du CFAR répondrait à la Commission caritative. La réponse à la commission est jointe pour référence dans l'annexe 1.

Elizabeth informe les membres que la présidente du conseil d'administration a demandé au C-FAR de participer à l'examen et à la prise de décisions sur certains résultats au niveau politique de l'étude comparative des salaires et des avantages sociaux. Varun confirmé que le C-FAR sera engagé pour prendre certaines décisions clés à cet égard.

Nicolette demande s'il existe un cadre juridique pour les salaires des ONG au Royaume-Uni comme il y en a eu aux Pays-Bas. Jane confirmé qu'il existe une règle du secteur public mais qu'elle ne s'applique pas aux organismes de bienfaisance au Royaume-Uni.

Alvaro a confirmé que l'équipe de direction avait pris la décision de ne pas s'opposer à la divulgation de ses salaires. Toutefois, la divulgation des salaires individuels n'était possible qu'avec l'accord préalable du fonctionnaire.

Il n'y a pas d'autres questions des membres.



#### 4. Révision du schéma indicatif de planification 2021

Varun informé les membres des révisions recommandées du chiffre indicatif de planification (IPF) dans les volets un et deux, communiqués au comité le 20 juillet. Voici certains des thèmes importants abordés :

- Financement supplémentaire mis à la disposition du Secrétariat pour son fonctionnement en 2021.
- Introduction d'un système de « bons d'investissement » pour l'assistance / le soutien technique d'autres AM, du Secrétariat et même de l'extérieur. Cela serait décidé par les AM et le processus décisionnel serait facilité par le Secrétariat.
- 500 000 USD alloués pour le cofinancement des offres dans les domaines de la SDRS dans le volet 2.
- 260 000 USD alloués au financement du plan d'affaires dans le volet 2.

Varun rappelé aux membres du C-FAR que dans le cadre de l'une des réunions précédentes, ils avaient demandé à la direction de demander l'approbation budgétaire complète en une seule fois. Dans ce contexte, une approbation a été demandée pour un financement supplémentaire à hauteur de 1,9 million USD pour le régime de retraite statutaire à prestations définies, à financer à partir d'un prélèvement sur les réserves de 900 000 USD et de 1 million USD sur les gains, le tout garanti par une couverture de change.

Nicolette soulevé la question de la réduction de 47% de la GCACI et les implications sur le budget global du Secrétariat. Varun confirmé que la réduction aura un impact sur le budget global, mais comme l'annonce de la réduction est arrivée assez tardivement, l'équipe GCACI travaille avec les AM et l'équipe du Secrétariat pour identifier comment absorber les impacts, par la réappropriation / la réaffectation des budgets à d'autres projets au sein du Secrétariat.

Elizabeth reconnu toutes les incertitudes et le fait qu'un budget consolidé pour le Secrétariat avait été préparé pour la première fois, en si peu de temps. Elle a reconnu que le budget actuel serait soumis à des révisions, pour lesquelles le comité peut avoir à se réunir plus tôt que la réunion initialement prévue le 26 février ici 2020. Entre-temps, la présidente du C-FAR a demandé si le comité était à l'aise pour recommander l'approbation du budget actuel au CA, étant entendu que certains changements pourraient être nécessaires avant leur présentation par la direction au comité à sa prochaine réunion.

Elizabeth ensuite demandé si les membres du comité seraient heureux de passer au point suivant de l'ordre du jour, qui concernait le budget du Secrétariat unifié 2021. Elle a informé les membres du Comité que le prochain point de l'ordre du jour donnera une idée plus claire de la manière dont le secrétariat utilise son budget. Elle a suggéré que le comité puisse par la suite examiner les deux points de l'ordre du jour ensemble, c'est-à-dire recommander l'approbation de la révision IPF et du budget pour le Secrétariat unifié dans son ensemble.

Tous les membres du C-FAR ont accepté cette suggestion.

## 5. Budget unifié du secrétariat 2021

Elizabeth invité Varun présenter le budget unifié du Secrétariat au Comité.

Varun reconnu que c'était un moment historique et plein de fierté pour l'IPPF, car c'était peut-être la première fois dans l'histoire qu'un budget consolidé à l'échelle du secrétariat était présenté pour examen, recommandation et approbation au C-FAR et du CA. Certains des points clés mis en évidence comprenaient :

- Le document décrit tout le parcours et le plan de budgétisation et de contrôle budgétaire au sein du secrétariat.
  
- Le budget actuel est
  - pour l'ensemble du Secrétariat.
  - pour les sources de financement affectées avec/sans restriction.
  - Budget pleinement équilibré dans le cadre d'un noyau sans restriction.
  - Les budgets déséquilibrés (sous les sources de financement affectées et restreintes) sont dus au prélèvement de fonds sur le bilan.
  - 90% là-bas, avec des changements attendus à hauteur de 10%.
  
- Voici la raison pour laquelle des révisions peuvent être nécessaires dans le budget actuel :
  - Les recettes ont été budgétisées sur la base de la comptabilité de caisse plutôt que sur la base de la comptabilité d'exercice.
  - Les recettes tirées du bilan, mais enregistrées comme créances au budget.
  - Les petits projets qui n'ont pas pu respecter les délais internes.
  - Les ajustements des salaires imputés à tort à divers projets.
  - Révision de dernière minute des allocations budgétaires, comme la GCACI.
  
- Une fois approuvé, le tout sera téléchargé dans NetSuite.

Il a souligné que le budget actuel présente un revenu total

- de 141 millions USD avec recouvrement des frais généraux de 3,9 millions USD et
- 149 millions USD de dépenses, dont 6,5 millions USD qui proviennent du prélèvement de fonds désignés alloués à des projets spécifiques.

Alvaro reconnu que c'était un moment à la hauteur de celui de Delhi, qui était important en termes de réforme et de modernisation de la Fédération. Et qui permet désormais un contrôle solide de la gestion et de la gouvernance d'une manière que nous ne pouvions pas faire auparavant. Auparavant, il n'existait pas de budget consolidé réunissant l'ensemble du Secrétariat, ni même l'ensemble du BC, en termes de recettes et de dépenses restreintes et illimitées. Nous sommes ravis de pouvoir aujourd'hui vous présenter ce budget.

Les membres du C-FAR ont félicité et remercié Alvaro et son équipe pour le budget présenté.

Judith a exprimé son soutien au budget, mais a également soulevé trois questions qui nécessitent une attention constante : (i) WISH ; (ii) régime de pension et (iii) se concentrer sur les contrôles internes.

En réponse à ce qui précède, Varun a confirmé que lors de la budgétisation, l'équipe a

- adopté une vision conservatrice du revenu projeté. Comme dans le cas de WISH, les revenus que l'IPPF pourrait obtenir dans le cas d'obtention d'une extension du programme WISH n'ont pas été inclus.
- Dans le cas du régime de retraite à prestations définies il a été demandé à Nicolette, membre C-FAR de se joindre à l'IPPF lors de la prochaine réunion du conseil d'administration afin que le comité puisse surveiller le fonctionnement du régime. En outre, il a réitéré qu'en raison de nos négociations l'année dernière avec les fiduciaires, le régime avait généré des gains importants grâce à ses investissements, par rapport aux pertes qu'il avait subies au cours de la période d'évaluation précédente.
- Concernant les contrôles internes, nous disposons désormais d'une solide équipe d'audit interne, qui travaillera avec la direction pour examiner et conseiller sur la mise en place et le renforcement des contrôles internes existants.

Elizabeth a remercié l'équipe et a pris acte de la note d'Alvaro qui soulignait l'implication de Jane dans l'ensemble du processus de budgétisation. Toute l'équipe des finances a été remerciée par le Comité pour son excellent travail.

Il n'y a pas eu d'autres questions et la présidente a demandé aux membres d'approuver et de recommander le budget tel que présenté avant de revenir au point 4 de l'ordre du jour.

**Programme d'action n° 5 :** *Les membres C-FAR ont pris note du budget du Secrétariat unifié pour 2021 tel que présenté au comité et l'ont recommandé au Conseil d'administration (CA) pour approbation.*

**Programme d'action n° 4 :** *C-FAR recommande au Conseil d'administration d'approuver les amendements aux allocations globales aux volets un et deux, comme présenté ci-dessous :*

- a) Allocation révisée du volet 1 aux AM (34 028 316 USD) et au Secrétariat (19 213 781 USD)*
- b) Attribution de 5% aux pour les « bons d'investissement » (1 701 415 USD) en dehors de l'allocation du volet 1 aux AM*
- c) Allocation d'un montant supplémentaire au Secrétariat de 1 000 000 USD du volet 2*
- d) Allocation de 3 843 029 USD, soit le solde disponible au titre du deuxième volet.*

**Programme d'action n° 4 :** *Le C-FAR recommande au Conseil d'administration d'approuver l'allocation révisée dans le cadre du premier volet aux régions (pour les AM),*

comme indiqué dans la colonne « Allocation révisée du IPF - Associations membres 2021 », dans le tableau fourni avec le point n° 6.

**Programme d'action n° 4 :** Le C-FAR recommande au Conseil d'administration d'approuver un budget supplémentaire pour couvrir les paiements statutaires des régimes de retraite à prestations définies à hauteur de 1,9 M USD, couvert par :

- a) les gains de change (1 M USD) garantis par la couverture et
- b) la réduction des réserves générales (0,9 M USD).

## 6. Registre des risques - 2020-21

La présidente a remercié l'équipe pour la restructuration du registre des risques qui a rendu sa manœuvre beaucoup plus facile que la version précédente. Nicolette a posé des questions sur le RGPD et pourquoi ce risque est classé si haut. Varun a confirmé que ce domaine n'avait pas encore été entièrement traité. L'IPPF travaille actuellement sur sa solution O365, avec l'espoir qu'en termes d'hébergement, de sécurité et d'échange de données relatives à son système de communication par e-mail, elle sera pleinement conforme d'ici la fin de l'année. Cependant, l'IPPF doit encore travailler sur sa protection globale des données, sa gouvernance, ses politiques de confidentialité et sa configuration de formation, pour garantir une conformité totale. Pour cela, l'IPPF doit entreprendre une évaluation détaillée de ses besoins en données dans toute l'organisation, évaluer comment et quels contrôles ont été placés, mettre en place son propre cadre de gouvernance et de politique en matière de gestion des données. RSM a déjà identifié cela et examinera et nous conseillera dans ce domaine. Il n'y a pas eu d'autres questions et le comité a proposé d'approuver.

**Action :** Le C-FAR a examiné, pris note et accepté de recommander le registre des risques de l'IPPF pour 2020-2021 pour approbation par le Conseil d'administration.

## 7. Plan d'audit et frais pour 2021

Reza Motazed, Partenaire, Audit & Assurance et Cecile Leboyan, directrice principale, Audit & Assurance ont été invité à présenter le document du plan d'audit.

Les représentants de Deloitte ont présenté le plan, les responsabilités des auditeurs et des membres du comité, le processus à suivre par Deloitte pour entreprendre l'audit, les niveaux de matérialité compte tenu du chiffre d'affaires projeté légèrement réduit et du seuil de reporting du comité d'audit, le périmètre des bureaux étant couvert par l'audit, les risques identifiés, les ajustements de l'année précédente et enfin les honoraires proposés pour l'audit.

Les honoraires professionnels qui devraient être facturés par Deloitte pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 s'élèvent à 161 700 GBP, contre un montant total payé l'année dernière de 193 385 GBP.

Nicolette a posé des questions sur l'évaluation des risques et pourquoi les risques hiérarchisés ne correspondaient pas aux risques identifiés dans le registre des risques de l'IPPF pour 2020-2021. Partner, Audit and Assurance a confirmé que les risques à des fins d'audit sont très différents des risques pour les organisations. Ceux-ci ont été identifiés, en gardant à l'esprit les normes internationales d'identification des risques, en

gardant à l'esprit la totalité et l'exhaustivité des revenus et le dépassement des contrôles par la direction.

En termes de cadrage, Nicolette a demandé en termes de pourcentage comment le champ d'application A, B et C serait défini lors de l'examen de la couverture de l'audit. Deloitte a confirmé qu'ils reviendraient avec des pourcentages exacts de couverture.

Bience, trésorière de l'IPPF et membre C-FAR, a enquêté sur les systèmes d'alerte précoce intégrés au processus d'audit et de l'évaluation des défis rencontrés en raison de la COVID-19 et de son impact sur les audits. Partner, Audit and Assurance a répondu en confirmant que

- L'IPPF étant un organisme de bienfaisance, celui-ci a été audité conformément au cadre réglementaire mis en place par la Charity Commission.
- L'IPPF avait trois niveaux de contrôle (i) gestion; (ii) C-FAR; et (iii) les auditeurs internes.
- Enfin, comme l'année dernière, une évaluation détaillée sera entreprise par rapport à l'impact sur la continuité du statut de la COVID 19.

Elizabeth a remercié Deloitte pour le rapport de planification de l'audit 2020. Il n'y a pas eu d'autres questions.

**Action :** *Les membres du C-FAR ont examiné et recommandent pour approbation au Conseil d'administration, le plan d'audit global et les frais pour 2020, et délèguent le pouvoir au président du C-FAR de signer la lettre d'engagement*

## **8. Formule de financement - Volet 1**

Sam Greenberg et Lee Green de Redstone, les consultants techniques, qui avaient soutenu l'élaboration de la formule d'allocation des ressources, se sont joints à la réunion pour cet ordre du jour et ont été accueillis par la présidente dans la réunion.

La proposition décrivant la formule basée sur les besoins pour allouer un financement sans restriction aux AM pour le volet 1 a été distribuée au Comité. Un séminaire en ligne, organisé par Redstone a eu lieu le 26 octobre pour les membres du CA et C-FAR pour examiner et discuter de la nouvelle formule d'allocation des ressources pour le volet 1 avant les prochaines réunions C-FAR (28 octobre) et CA (17-18 novembre).

Bience, trésorière de l'IPPF et membre C-FAR et Maisarah Ahmad, membre C-FAR, n'avaient pas pu y assister. Varun a confirmé que la présentation et l'enregistrement du webinaire seront partagés avec eux avant la réunion du conseil. Bience a confirmé son soutien aux points de vue des autres membres du comité qui avaient eu l'occasion de parcourir la présentation et de mieux comprendre le processus; précisant les défis et les préoccupations précédemment soulevés au sujet de l'allocation des ressources.

Elizabeth a invité les membres du comité à faire part de leurs commentaires ou questions.

Nicolette a souligné qu'il existe de nombreux indicateurs qui influencent le résultat de la formule. Lorsque vous regardez la figure 2 du tableau présenté avec le graphique, vous voyez une forte corrélation entre la population et les subventions - il semble que ce soit le seul indicateur qui influence le montant de la subvention. Sam a confirmé que l'étiquetage du nuage de points devait être clarifié car le graphique montre la relation entre le montant de la subvention et la population ajustée aux besoins du pays et non seulement à la population.

Elizabeth a demandé au directeur général de partager les commentaires reçus des AM. Alvaro a confirmé que les donateurs avaient posé la même question et il leur a répondu de la même manière. Il a déclaré que la présentation s'était bien déroulée et avait été bien accueillie par toutes les parties prenantes. Il a souligné que la formule avait été bien accueillie par les AM de toutes les régions, qui estimaient qu'elle avait répondu aux principes et aux intentions mis en évidence à Delhi et à travers une enquête ultérieure. Les préoccupations soulevées concernaient davantage les changements apportés au processus et la question de savoir s'il pourrait être trop lourd ou compliqué de bien comprendre le nouveau processus. Il a souligné qu'il pensait que ce n'était pas plus compliqué et qu'en fait, comme l'IPPF passe à un cycle de budgétisation de trois ans, cela réduira encore les coûts de transaction.

Bience a demandé quel soutien supplémentaire serait fourni aux AM pour leur permettre de naviguer dans le système. Elle a estimé que cela était essentiel pour l'avenir et devrait être souligné au Conseil lors de sa réunion de novembre.

Alvaro a informé les membres que les processus de support incluaient

- Le pilotage du processus cette année, en utilisant l'ancienne formule, dans deux régions (EN et SAR).
- Des leçons tirées de cela qui seraient utilisées pour déployer la nouvelle formule d'allocations 2022.
- Les leçons tirées du déploiement en 2022 seront utilisées pour ajuster la formule, si nécessaire, pour un déploiement complet en 2023-25 et
- Enfin, tous les bureaux régionaux auront la responsabilité d'aider leurs AM à produire un plan / une analyse de rentabilisation solide tout au long de ce processus.

Nicolette a posé des questions sur la gouvernance et s'il y a des problèmes politiques autour du processus. Alvaro a répondu en déclarant qu'un problème politique possible pourrait être le transfert de ressources d'une région à l'autre. Il a souligné que, selon toute vraisemblance, les allocations pourraient être transférées de SAR, ESEAOR et certains pays d'Amérique latine vers l'Afrique. Il a déclaré que les donateurs veulent que cela se produise. La préoccupation supplémentaire soulevée était de savoir si cela répondrait à la préoccupation soulevée lors du retrait de la WHR, en ce qui concerne les AM en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il espérait que les AM qui seraient affectées, seraient de grande taille et seraient en mesure de résister au transfert de financement. En outre, il a également été souligné que dans le cas des pays appartenant à la catégorie des pays à revenu élevé, ce qui était une préoccupation soulevée par le

WHRO, ceux-ci continueraient de recevoir leur financement au titre des volets 2 et 3 ainsi que dans le cadre de projets restreints.

Elizabeth a demandé qu'Alvaro partage ce contexte avec le Conseil lors de la discussion de ce point lors de leur réunion, car cela était utile.

Il n'y a pas eu d'autres commentaires Elizabeth a demandé au comité d'examiner et de recommander l'approbation. Bience a confirmé son soutien si tous les membres étaient d'accord. La motion a été adoptée à l'unanimité par le comité.

**Élément d'action :** *Le comité a examiné et recommandé pour approbation au conseil d'administration, la formule de financement d'allocation du financement du volet 1 aux associations membres, qui doit être mise en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.*

## 9. Plan d'action et dates des prochaines réunions

Elizabeth a reconnu que le Comité peut se réunir à nouveau, avant la date prévue du 26 février pour l'approbation de toute révision du budget unifié du secrétariat et de toute autre question qui peut venir avant sa réunion d'aujourd'hui et la prochaine est prévue le 26 février. Tous les membres présents étaient d'accord.

**Action :** Il a été convenu que le Comité sera prochainement informé de la date et de l'heure de la prochaine réunion du C-FAR.

## 10. Autres affaires

Le Comité a exprimé sa gratitude et a remercié tout le personnel pour son travail acharné.

Elizabeth a remercié tout le monde.

Il n'y avait pas d'autres affaires et la réunion s'est terminée.

27-oct-20  
Mike Maher

Gestionnaire de cas de la Charity Commission England & Wales

Cher Monsieur Maher,

Nous accusons réception de votre lettre du 14 octobre (ref MM/229476/C-516722/PCMT) par rapport à la rémunération des dirigeants dans le secteur. Nous prenons note du fait que la Charity Commission a récemment examiné les comptes d'un échantillon d'organismes de bienfaisance plus importants en examinant les divulgations relatives à la rémunération de leurs plus hauts revenus et que cela comprenait les comptes de notre organisme de bienfaisance pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Votre examen a conclu que les comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 incluaient la divulgation obligatoire du total des avantages du personnel reçus par les fiduciaires de l'organisme de bienfaisance et ses principaux dirigeants. Nous avons également tenté de décrire (page 23 comme vous le notez) les modalités de fixation de la rémunération et de la rémunération des principaux dirigeants de l'organisme de bienfaisance ainsi que tous les points de repère, paramètres ou critères utilisés pour fixer leur rémunération ». Nous acceptons votre commentaire selon lequel cela peut être fait avec plus de clarté et nous tenterons de le faire dans notre prochain rapport financier et nos prochains comptes.

En fait, début septembre, nous avons engagé Birches Group pour fournir des conseils et une assistance dans les domaines de la rémunération et de la conception de l'organisation. L'accent est mis principalement sur l'analyse comparative des salaires et l'examen des avantages. Les résultats que nous recherchons comprennent : une philosophie de rémunération mise à jour ; une évaluation du marché et des échelles salariales révisée sur tous les marchés ainsi qu'une analyse de l'écart salarial / de l'équité entre les sexes.

Nous devons discuter de l'analyse de marché au sein du comité d'audit financier et des risques au début de l'année civile prochaine et préparer des recommandations que le conseil d'administration (CA) examinera lors de sa première réunion en 2021. Nous espérons toujours tenir compte de ce calendrier serré malgré les perturbations causées par la Covid19. Le CA déterminera ensuite où nous devons être, conformément à nos principaux comparateurs, et quelles étapes devraient être envisagées pour combler d'éventuelles lacunes. Nous incluons dans le rapport financier et les comptes - en allant au-delà de ce que les organismes de bienfaisance sont tenus de fournir - pour aider les personnes intéressées à comprendre les niveaux de rémunération et comment ils sont fixés.

Très cordialement,

Elizabeth Schaffer  
Fiduciaire et présidente des audits et risques financiers  
IPPF

Cc : Kate Gilmore, présidente du conseil d'administration de l'IPPF  
Varun Anand, directeur des finances et de la technologie, IPPF  
Alvaro Bermejo, directeur général, IPPF